

Ensemble pour préserver l'eau !

**Contrat Global
d'Actions pour l'Eau
Vallée de Marne 2017-2022**





Le Contrat Global d'Actions Vallée de Marne a été signé pour une période de 6 ans (2017-2022) par l'Agence de l'eau Seine-Normandie en partenariat avec la Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne, la Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry, la Communauté de Communes du Pays

Fertois, la Communauté de Communes des 2 Morin, la Chambre d'Agriculture de l'Aisne et de 40 autres partenaires œuvrant dans le domaine de l'eau.

Qu'est ce qu'un contrat global d'actions ?

Il s'agit d'un dispositif proposé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie aux collectivités territoriales, qui permet de programmer et mettre en œuvre des actions coordonnées et ambitieuses visant la préservation de la ressource en eau (nappes d'eau souterraine, rivières et zones humides) à une échelle hydrographique cohérente.

Quel objectif ?

Préserver et améliorer la qualité des eaux de surface et souterraines en application de la Directive européenne sur l'eau.



le Contrat Global d'Actions Vallée de Marne c'est :

56 communes

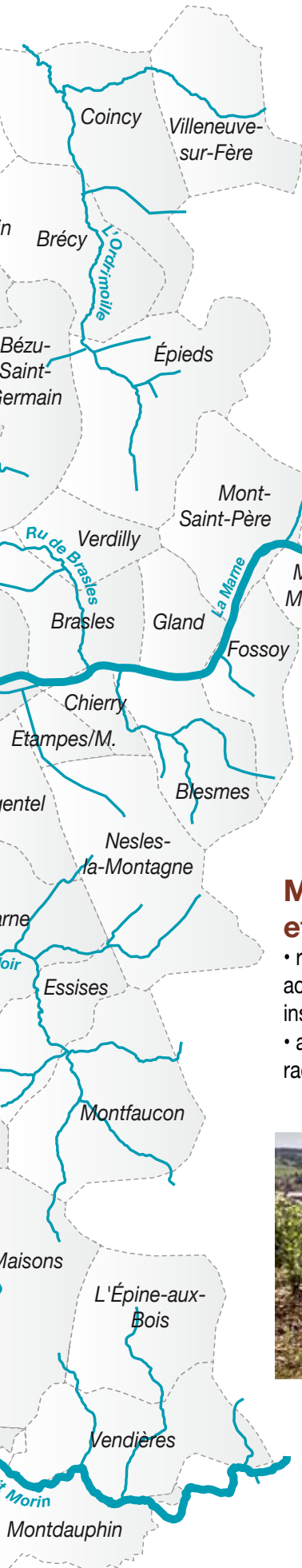
55 000 habitants

580 km²

plus de 330 km de cours d'eau

un budget de 22,8 millions d'euros (2017-2022)

Des exemples d'actions :



Milieus aquatiques et humides

- restaurer et entretenir les milieux aquatiques et humides ;
- contribuer à la prévention des risques naturels ;
- restaurer la continuité écologique des cours d'eau ;
- connaître et valoriser les zones humides.

Budget estimé à 1,1 M€



Eau potable

- sécuriser l'alimentation en eau potable ;
- distribuer une eau de qualité ;
- protéger la ressource en eau.

Budget estimé à 5,9 M€



Maîtrise des pollutions domestiques et urbaines

- réduire les risques de pollution par les eaux usées domestiques ;
- accompagner communes et habitants dans la suppression des produits phytosanitaires de synthèse ;
- développer les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales.

Budget estimé à 14,6 M€

Maîtrise des pollutions artisanales et industrielles

- réaliser des diagnostics environnementaux et accompagner les actions de mise en conformité des installations ;
- accompagner la réalisation des conventions de raccordement des entreprises aux réseaux.



Agriculture et viticulture

- réduire les pollutions diffuses en priorité dans les aires de captage d'eau potable ;
- maîtriser les pollutions ponctuelles ;
- limiter le ruissellement et l'érosion ;
- développer les filières agricoles et alimentaires locales (filières courtes, bio...).

Animation, sensibilisation

- sensibiliser le grand public et les scolaires à la préservation de l'eau ;
- informer et former les acteurs locaux.



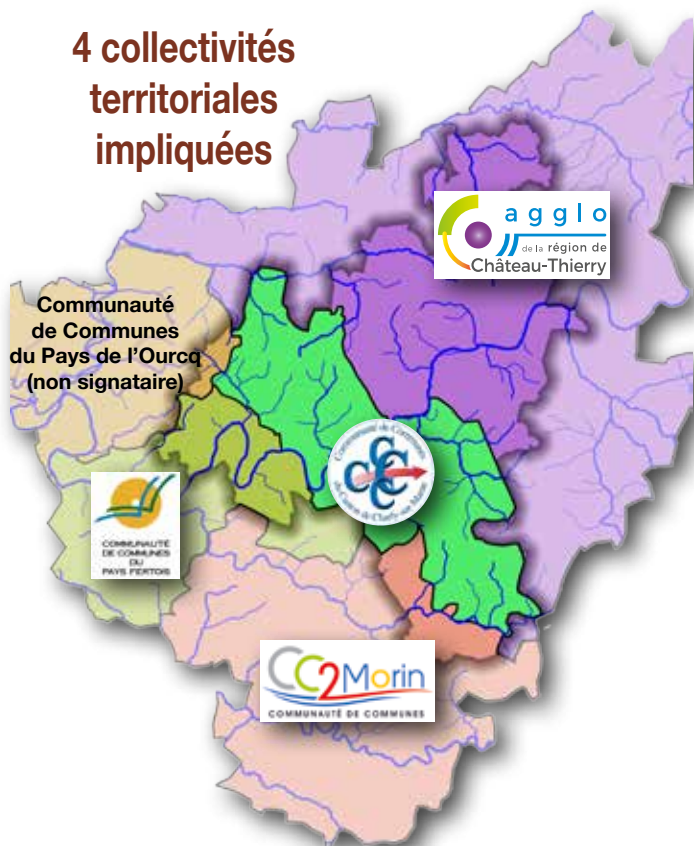
Le Contrat Global d'Actions pour l'eau Vallée de Marne 2017-2022

46 signataires

Agence de l'eau Seine-Normandie
Communauté d'Agglomération
de la Région de Château-Thierry
Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne
Communauté de Communes du Pays Fertois
Communauté de Communes des 2 Morin
Chambre d'agriculture de l'Aisne
Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Aisne
Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne
Communes de : Azy-sur-Marne, Brasles, Brécy,
Charly-sur-Marne, Château-Thierry, Chézy-sur-Marne, Coigny,
Epaux-Bézu, Essômes-sur-Marne, Etampes-sur-Marne,
Marigny-en-Orxois, Montdauphin, Montreuil-aux-Lions,
Nogentel, Pavant, Rocourt-Saint-Martin, Viels-Maisons.
Conseil Départemental de l'Aisne
Association Agriculture Biologique en Picardie
Association pour le Développement Opérationnel
et la Promotion des Techniques Alternatives
Association Syndicale Autorisée d'Assainissement
de la Plaine de Château-Thierry
Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie
Entente Interdépartementale pour l'Aménagement
de la rivière Marne et de ses affluents

Fédération de l'Aisne de Pêche et de Protection des Milieux
Aquatiques
Pôle d'Equilibre Territorial Rural de l'Union des Communautés
de Communes du Sud de l'Aisne
Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux des 2 Morin
Syndicat d'Aménagement du Ru de Nesles
Syndicat d'Assainissement Chézy-Azy-Bonneil
Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry
Syndicat Général des Vignerons
Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien
du Petit Morin
Syndicat Intercommunal d'assainissement de Charly-sur-
Marne
Syndicat Intercommunal pour la gestion du bassin du Clignon
Syndicat Intercommunal pour l'entretien des cours d'eau
du Bassin de l'Ourcq amont
Syndicat d'alimentation en eau du Nord-Est de Seine-et-Marne
Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne
Union des Syndicats d'Aménagement
et de Gestion des Milieux Aquatiques
Union Régionale des Centres Permanents d'Initiation
à l'Environnement

4 collectivités territoriales impliquées



3 grands bassins versants concernés



Contacts

Animation du Contrat - Tél. 03 23 85 34 96 / 03 23 82 57 20 - courriel : contrat-eau@carct.fr - www.carct.fr
Animation agricole et viticole - Tél. 03 23 84 24 09 - courriel : conseilagro@ma02.org
Animation artisanat et industrie - Tél. 03 23 83 08 92 - courriel : animateur.territorial@sarct.fr